

ENQUÊTE PUBLIQUE

DONNEZ
VOTRE AVIS

Une enquête publique sur le Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA) est ouverte depuis lundi. Elle se clôturera le 31 octobre. Peu de collectivités ont émis un avis (33 sur 1380), Plaine commune l'a fait en émettant un avis défavorable. Une synthèse détaillée des avis reçus est intégrée au dossier d'enquête publique qui est disponible sur un site dédié : <http://enquetepublique-ppa-idf.fr> et une nouvelle version du projet de PPA et de ses annexes prenant en compte les remarques issues des consultations est disponible sur <https://maquatedelaifr-https://www.maquatedelaifr-idf.fr/projet-de-ppa-enquete-publique/>. Les citoyens peuvent y consulter le dossier et faire part de leurs observations. En effet, tous les citoyens, et donc l'ensemble des Stannois, sont invités à faire part de leur avis et suggestion sur ce document. Une réunion publique menée dans le cadre de cette enquête se tiendra mardi 17 octobre à 20 heures à Saint-Denis à la salle de la Légion d'Honneur.



ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Présentation du futur restaurant



© Dragan Lekic

Mardi, un projet attendu en ville a été présenté au personnel collectif, un restaurant géré par une association d'économie sociale et solidaire, au cœur du pôle Thorez.

La requalification du site n'est pas totalement terminée, mais elle est assez avancée pour inaugurer les différents espaces qui accueilleront dans les prochains jours le personnel communal sur le temps de leur pause déjeuner.

Mardi, la direction générale des services et le maire inviteront ces derniers à visiter leur futur restaurant. « Les élus ont porté de manière volontaire ce projet, explique la directrice générale. Le dernier Conseil municipal (voir page ci-contre) a délibéré favorablement pour que vous puissiez vous restaurer de manière qualitative, équilibrée et à coût raisonné, mais aussi vous poser dans un cadre agréable et convivial. » Le maire insiste sur ces mêmes argu-

ments en y ajoutant celui de l'intérêt économique local. En effet, ce site sera géré par une association d'économie sociale et solidaire Initiatives Solidaires. Celle-ci s'est engagée à favoriser l'insertion vers l'emploi d'habitants de Stains et de Plaine commune. 13 travailleront sur ce site. Ali, le cadre qui chapotera le restaurant, confirme un autre intérêt d'économie locale. « Le pain sera acheté dans une boulangerie de la ville, nous envisageons de solliciter aussi des boucheries. Nous travaillerons avec la ferme des possibles et nous favoriserons les circuits courts le plus souvent possible. »

Ce projet ambitieux a reçu des subventions de la région pour les travaux et les équipements de cuisine, mais le reste est à la charge de la ville uniquement. Un choix politique courageux et innovant.

VISITE DU SITE

Au cours de cette visite, on découvre deux salles de restauration, l'une de 46 places, l'autre de 74, soit 120 places. Les heures d'ouverture, 11h 45-13h 45, permettront deux

services. Tout a, en fait, été pensé pour pouvoir intégrer d'autres partenaires à ce projet, différentes institutions publiques, des associations et des entreprises locales.

Plaine commune y pense déjà. SFMAD et la Régie de quartier qui représentent une soixantaine de salariés et qui font déjà partie du pôle Thorez passeront-elles le pas ?

Cet établissement sera également doté d'une cafétéria. Il sera possible de petit déjeuner ou de simplement se rencontrer. Cet espace, qui lui aussi était encore en cours d'aménagement ce mardi, sera ouvert de 7h 30 à 15h 30. Des « ouvriers » fabriquaient un présentoir avec des encadrements de lit. En effet, l'ensemble du mobilier, financé par Initiatives Solidaires, est entièrement réalisé avec du matériel de récupération.

Le maire conclut : « ce restaurant vient compléter et conforter l'ambition que nous portons de créer un véritable pôle tourné vers le service public et l'économie sociale et solidaire ».

● CAROLE SAPIA



PRÉCISION

Dans le 7 Jours à Stains de la semaine dernière, à propos de l'ouverture de l'Anap BioStains, il était écrit qu'il fallait adhérer et payer une cotisation.

Il fallait comprendre qu'il s'agissait d'une adhésion morale aux principes de la charte de BioStains. Il n'y a donc pas de cotisation à BioStains à proprement parler, seuls les partenaires exigent un engagement de six mois et un paiement